

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Rapport-IRSN-Bilan-de-l-etat-radiologique-de-l>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Surveillance citoyenne des installations nucléaires > **Rapport IRSN : Bilan de l'état radiologique de l'environnement français de 2015 à 2017**

8 janvier 2019

# Rapport IRSN : Bilan de l'état radiologique de l'environnement français de 2015 à 2017

**Synthèse de l'ensemble des données de caractérisation radiologique de l'environnement collectées par les membres du réseau national de mesure (RNM), le bilan 2015-2017 actualise la connaissance de l'état radiologique du territoire dans son ensemble et de l'environnement des sites nucléaires en particulier. Pour la première fois, il présente un volet relatif à d'anciens sites miniers.**

Le Réseau national de mesure de la radioactivité dans l'environnement (RNM), dont les objectifs sont fixés par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), centralise et met à disposition du public l'ensemble des résultats de mesure de surveillance radiologique du territoire réalisées par ses membres (services de l'Etat, collectivités locales, associations non gouvernementales, établissements publics et exploitants nucléaires).

Tous les trois ans, il confie à l'IRSN la tâche d'**analyser, d'interpréter et de présenter au public le résultat de cette surveillance**. Le bilan 2015-2017 prolonge et complète celui élaboré précédemment pour la période 2011-2014.

Il met en évidence la **grande stabilité des niveaux de radioactivité mesurés dans l'environnement des installations et des sites nucléaires**, dont les rejets sont généralement restés constants. On note toutefois une **baisse significative** des niveaux environnementaux mesurés à proximité des **sites de Bruyères-le-Châtel** (Essonne), de **Marcoule** (Drôme) - dont les rejets de tritium ont diminué de près d'un facteur dix entre 2012 et 2016 - et de **l'Institut Laue-Langevin** de Grenoble - dont les rejets ont été réduit de près de 40%).

Comme dans le précédent bilan, **l'IRSN a procédé à une évaluation de l'exposition radiologique des populations** au moyen des mesures environnementales faites dans le cadre du RNM. S'il n'a pu mener l'exercice pour tous les sites (les niveaux de radioactivité autour de certains n'étant pratiquement pas mesurables), il a pu établir par exemple que les doses aux populations dans l'environnement proche des centrales nucléaires sont de l'ordre de 1 microsievert par an (  $\mu\text{Sv}/\text{an}$ ), soit le millième de la limite réglementaire (1 000  $\mu\text{Sv}/\text{an}$ ).

Celle évaluée dans les **environs de l'usine de retraitement de La Hague, la plus élevée relevée dans le cadre de ce rapport, est de 8  $\mu$ Sv/an**. Ces évaluations confirment les ordres de grandeur calculés par les exploitants au moyen de la modélisation et de la surveillance des rejets dans l'environnement.

**Télécharger le [Bilan de l'état radiologique de l'environnement français de 2015 à 2017](#) (PDF, 14 Mo)**

**Télécharger les [éléments marquants du Bilan](#) (111 Ko)**

[https://www.irsn.fr/FR/expertise/rapports\\_expertise/surveillance-environnement/Pages/Bilan-etat-radiologique-environnement-France-2015-2017.aspx](https://www.irsn.fr/FR/expertise/rapports_expertise/surveillance-environnement/Pages/Bilan-etat-radiologique-environnement-France-2015-2017.aspx)